

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN
2018-2022



TABLE DES MATIÈRES

But du plan d'engagement vers la réussite	3
Encadrements légaux	3
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite	4
Consultations menées lors de l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite	6
Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	7
Portrait de l'organisation	7
Zones de performances	11
Zones de vulnérabilités	13
Enjeux et défis.....	14
Enjeux, orientations, objectifs, et cibles	15
Déclaration des objectifs de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité.....	21
Signataires du plan d'engagement vers la réussite	31

BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et des défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître les actions que la commission scolaire entend poser pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qu'elle fera pour parvenir à réaliser cet objectif.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions modifiant la Loi sur l'instruction publique.

L'article 209.1 précise que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire s'est adjoint l'ensemble des acteurs de la réussite pour :

- La coordination et le pilotage de la démarche du PEVR
 - Un comité de vigie
- La participation aux travaux de réflexion
 - Un comité mixte composé de toutes les catégories d'employés de la commission scolaire
 - L'ensemble des membres du personnel des établissements et des services
 - Les élèves
 - Le comité consultatif de gestion élargi
 - Le conseil des commissaires
- L'analyse et la validation des travaux
 - Un comité de planification stratégique

Le plan d'engagement vers la réussite a été élaboré en cohérence avec le *Plan stratégique 2017-2020*, avec la *Politique de la réussite éducative* et avec la politique *Au Québec, on bouge!* du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les consultations avaient pour but de permettre une compréhension commune des enjeux pour en dégager des priorités et ainsi susciter la mobilisation du personnel.

Une compilation et une analyse des résultats ont été réalisées à chacune des étapes et, par souci de transparence, les résultats ont été diffusés auprès des personnes et des instances concernées.

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ÉTAPE 1 : ÉTABLIR LE PROFIL DE SORTIE DE NOTRE ÉLÈVE DE DEMAIN

Intention

Se projeter vers l'avenir et se questionner sur les connaissances, les outils, les savoir-faire et les savoir-être que nos élèves, jeunes et adultes, doivent développer pour être en mesure de relever les défis et de faire face aux enjeux du futur.

Thèmes abordés

- Les compétences du 21^e siècle;
- Le numérique;
- L'entrepreneuriat.

ÉTAPE 2 : ÉTABLIR LA VISION, LA MISSION ET LES VALEURS DU PEVR

Intention

Se doter d'une vision qui donne, à tous nos élèves, jeunes et adultes, le goût de se dépasser et de tendre vers un idéal de réussite, une vision soutenue par des valeurs qui font consensus et qui orientent nos décisions et nos actions.

ÉTAPE 3 : DRESSER UN PORTRAIT ORGANISATIONNEL BASÉ SUR LES CORRÉLATS DES ÉCOLES EFFICACES DE MÊME QU'UN PORTRAIT POUR CHAQUE ÉCOLE ET CENTRE

Intention

Recueillir des données auprès du personnel des établissements, par le biais d'un sondage basé sur la recherche en lien avec les corrélats des écoles efficaces. L'analyse de ces données fournira un portrait de la situation et contribuera à alimenter la réflexion autour du projet éducatif, afin de cibler les actions qui auront un impact sur l'atteinte des objectifs au PEVR.

Thèmes abordés :

- Le climat scolaire accueillant, sécuritaire et bienveillant;
- Le leadership efficace de la direction;
- L'engagement parental soutenu;
- La régulation;
- Les attentes élevées de dépassement;
- La priorité à l'enseignement et aux apprentissages;
- Les pratiques pédagogiques et didactiques;
- Le numérique;
- L'entrepreneuriat.

ÉTAPE 4 : ÉLABORER UNE DÉCLARATION DE SERVICES

Intention :

Analyser la collaboration existant entre les différents services et les établissements en lien avec la réussite des élèves afin d'améliorer les processus et les façons de faire, et ce, dans un souci d'efficacité et d'optimisation.

Thèmes abordés :

- L'expertise du service;
- La contribution des services à la réussite des élèves;
- La collaboration des services avec les établissements et les autres services;
- La collaboration des services avec les partenaires, la communauté et les fournisseurs;
- L'actualisation des fonctions quotidiennes.

ÉTAPE 5 : CIBLER LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS

Intention :

Identifier de grands enjeux à partir des zones de performances et des vulnérabilités relevées par les différents groupes consultés, définir les facteurs qui favorisent la réussite des élèves et fixer les objectifs à atteindre.

ÉTAPE 6 : CONSULTER LES DIFFÉRENTS COMITÉS SUR LE PROJET FINAL DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Intention :

S'assurer que le plan d'engagement vers la réussite est conforme aux discussions qui ont eu lieu et aux décisions qui ont été prises lors de sa préparation afin d'apporter les derniers correctifs avant la présentation au conseil des commissaires pour l'adoption.

ÉTAPE 7 : DÉPOSER LE PROJET DU PEVR AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Intention :

Transmettre au ministre la version finale du plan d'engagement vers la réussite, préalablement adoptée par le conseil des commissaires.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Instances consultées

- Le comité de parents;
- Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Le comité consultatif de gestion;
- Les conseils d'établissement;
- Les élèves;
- La population, les élus et les partenaires, dans le cadre d'une rencontre de consultation territoriale.

Instances informées

- Le syndicat du personnel enseignant;
- Le syndicat du personnel professionnel;
- Le syndicat du personnel de soutien manuel et technique.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

PORTAIT DE L'ORGANISATION

CLIENTÈLE

Nous offrons des services à 7 833 élèves inscrits à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes ou à la formation professionnelle.

- 373 élèves au préscolaire 4 ans;
 - 324 élèves au service Passe-Partout;
 - 44 élèves au préscolaire à temps plein;
 - 5 élèves intégrés en classe multiâge 4-5ans;
- 543 élèves au préscolaire 5 ans;
- 3 493 élèves au primaire;
- 2 362 élèves au secondaire;
- 438 élèves à la formation professionnelle (équivalent temps plein);
- 624 élèves à la formation générale des adultes (équivalent temps plein).

PERSONNEL

Nous employons plus de 1 021 personnes, ce qui fait de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean l'un des plus importants employeurs de la MRC.

- 590 enseignants;
- 325 membres du personnel de soutien technique et manuel;
- 64 professionnels;
- 42 cadres et hors cadres.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les 27 établissements se répartissent comme suit :

- 20 écoles primaires;
- 4 écoles secondaires;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 centre de formation générale des adultes;
- 1 centre de service aux entreprises.

LES SERVICES DE GARDE

Des services sont offerts dans les 20 écoles primaires auprès de 2 255 élèves.

TRANSPORT SCOLAIRE

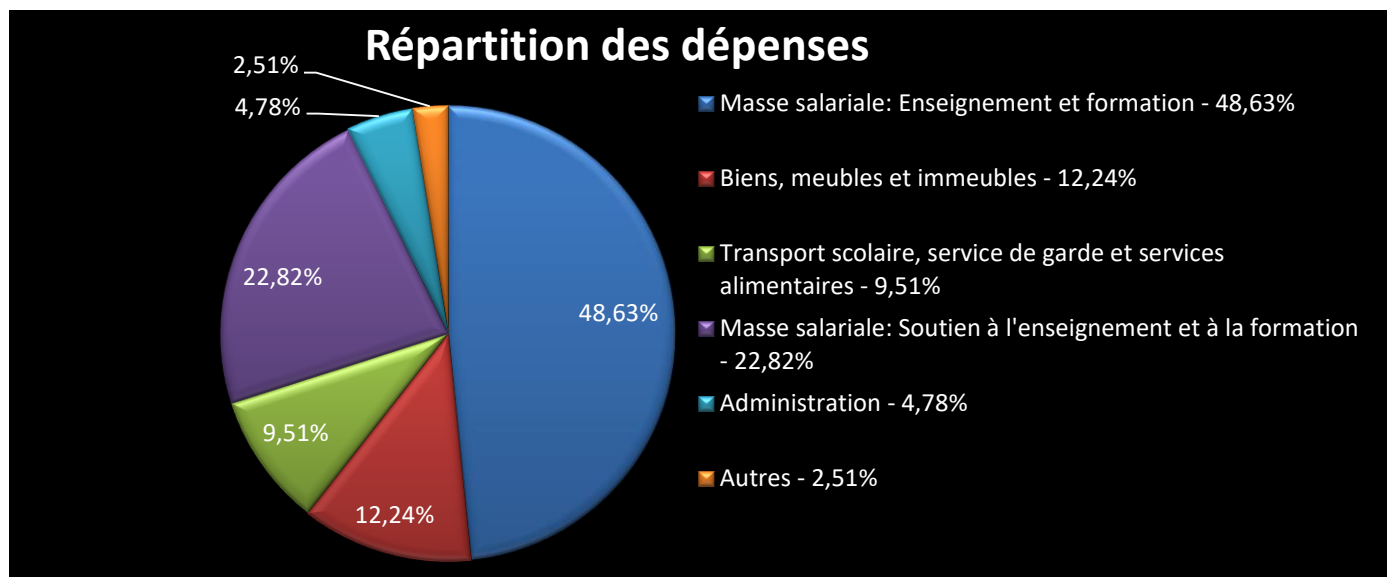
Chaque jour la commission scolaire transporte 4 160 élèves à travers 410 parcours totalisant 7 400 km.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires est constitué de 13 membres dont une présidente élue au suffrage universel, 9 commissaires élus et 3 commissaires-parents.

BUDGET

La commission scolaire gère un budget de près de 98 M \$. De ce montant moins de 5 % est consacré aux services administratifs.



TERRITOIRE ET MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les services éducatifs sont déployés dans 13 des 14 municipalités¹ du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, soit : Alma, Lamarche, Sainte-Monique, l'Ascension, Saint-Henri-de-Taillon, Labrecque, Saint-Nazaire, Saint-Gédéon, Saint-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Desbiens. Le territoire couvre 1 684 km² en territoire municipalisé pour une population totale de 53 371 personnes et il est situé au centre géographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tandis que certaines municipalités ont connu une forte croissance, la moitié des municipalités ont vu leur population décroître entre 2011 et 2018. La population du territoire est vieillissante (1 personne sur 5 a 65 ans ou plus) et l'âge moyen est de 44 ans. La MRC fait face à une difficulté préoccupante, soit l'exode des jeunes qui quittent pour poursuivre des études supérieures ou pour d'autres motifs.

Le développement économique de notre territoire est principalement axé sur l'exploitation des ressources naturelles. La structure économique régionale qui en découle a favorisé l'implantation de grandes entreprises. Ces entreprises œuvrent principalement dans les domaines de :

- L'exploitation forestière et la transformation des produits du bois;
- La première transformation des métaux (aluminium);
- L'hydroélectricité;
- La fabrication de produits métalliques;
- La construction et l'ingénierie.

Il est important de préciser que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est constitue un pôle de développement agricole et agroalimentaire très important. L'agriculture est au cœur de l'occupation dynamique et durable du territoire. On y note notamment la présence de plusieurs transformateurs agroalimentaires.

Au cours des dernières années, l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean a fait face à plusieurs bouleversements qui ont fait perdre des emplois de qualité. L'industrie forestière a été particulièrement touchée et demeure précaire. Toutefois, on remarque une reprise de la croissance économique dans différents secteurs.

Le taux de chômage² étant bas, la région se retrouve dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Cette situation a un impact majeur sur le désir des jeunes et des adultes de poursuivre leur scolarisation ou leur parcours professionnel, ce qui amène un défi dans la rétention et le recrutement des élèves.

¹ La municipalité de Saint-Ludger-de-Milot est desservie par la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

² Taux de chômage, mai 2018 - Saguenay-Lac-Saint-Jean : 5,8 %, ensemble du Québec : 5,4%. Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, juin 2018, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur calcule annuellement un indice de milieu socio-économique (IMSE)³ pour chaque école du Québec. Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10. Le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Voici la répartition des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean :

Rang décile IMSE :

- 1 : 0 école
- 2 : 1 école
- 3 : 1 école
- 4 : 0 école
- 5 : 5 écoles
- 6 : 2 écoles
- 7 : 2 écoles
- 8 : 2 écoles
- 9 : 8 écoles
- 10 : 3 écoles.

54 % des écoles de la commission scolaire sont situées dans un milieu socio-économique défavorisé.

PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE

La commission scolaire collabore avec plusieurs partenaires pour encourager et soutenir la réussite de ses élèves, notamment avec :

- Les municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;
- Le conseil régional de prévention de l'abandon scolaire;
- Le milieu de la santé et des services sociaux;
- Le milieu culturel;
- Le milieu communautaire;
- Les milieux éducatifs de la petite enfance et du postsecondaire;
- Le milieu sportif;
- Le milieu économique.

³ Note :

Les milieux **favorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles **1, 2 ou 3**

Les milieux **intermédiaires** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles **4, 5, 6 ou 7**

Les milieux **défavorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation de rangs IMSE déciles **8, 9 ou 10**

ZONES DE PERFORMANCES

L'agir tôt

Depuis plus de 20 ans, les enfants de notre territoire vivent des séances de psychomotricité. En plus d'être offerte dans l'ensemble de nos écoles primaires, cette activité se retrouve dans plusieurs CPE de la région et certains utilisent même les installations des écoles. Cette façon de faire favorise la transition de la petite enfance vers le préscolaire. La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a été un précurseur en la matière et est un membre fondateur du Consortium québécois de développement des pratiques psychomotrices, créé en 2014.

La persévérance scolaire

Au cours des 5 dernières années, le taux de diplomation et de qualification sur 7 ans a été maintenu autour de 78 %⁴. Des énergies et des efforts ont été déployés pour maintenir ce taux supérieur à celui du réseau public. Quant au taux de sortie sans diplôme ni qualification, il se situe à moins de 10 % et il est toujours inférieur à celui du réseau public.

Les disciplines

➤ **Anglais**

Dans un milieu francophone où seulement 14 % de la population est en mesure de soutenir une conversation en anglais, les occasions d'être en contact avec la langue seconde sont limitées. Pour permettre aux jeunes d'acquérir un niveau d'anglais satisfaisant, toutes les écoles primaires de la commission scolaire offrent un programme d'anglais intensif. Cette mesure permet aux élèves d'augmenter leurs chances de réussite au programme d'anglais de 5^e secondaire.

➤ **Français**

Depuis plusieurs années, les élèves de la commission scolaire maintiennent un haut taux de réussite aux épreuves du ministère de 4^e et de 6^e année en français à l'épreuve d'écriture. L'implantation des ateliers d'écriture comme pratique pédagogique en classe fait partie des moyens ciblés par plusieurs écoles dans les projets éducatifs.

L'offre de services variée

Notre commission scolaire assure un encadrement de qualité à travers une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins et aux intérêts de chacun des élèves. Les nombreux programmes, options, services pédagogiques et activités parascolaires favorisent la motivation et la persévérance scolaire dans un milieu éducatif dynamique et stimulant.

⁴ GRICS, Tableau de bord CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir), 1^{er} mai 2018

L'équité

Les élèves qui veulent accéder à certains programmes sont sélectionnés sur la base de leurs intérêts et non sur la base de leurs résultats académiques. Cette démocratisation de l'accès aux programmes accroît la motivation et la persévérance scolaire des élèves.

La proportion des élèves HDAA intégrés dans les groupes réguliers à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est supérieure, tant au primaire qu'au secondaire, à celle de l'ensemble des élèves du réseau public québécois.

Ordre d'enseignement	Proportion d'élèves HDAA intégrés	
	CSLSJ	Réseau public
Primaire	94,2 %	84,9 %
Secondaire	81,1 %	64,8 %

Source : Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2017

L'écart de réussite⁵ (taux de diplomation et de qualification) entre les élèves HDAA et les autres élèves est moindre de 12 points à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean que pour le réseau public.

	Taux de diplomation et de qualification	
	CSLSJ	Réseau public
Élèves réguliers	78,3 %	
Élèves HDAA	58,5 %	
Écart de réussite entre les 2 groupes	19,8 %	32 %

Source : Direction des indicateurs et des statistiques, Politique de la réussite éducative, objectif 2, 3 avril 2018

L'écart de réussite (taux de diplomation et de qualification) des élèves fréquentant les écoles des milieux défavorisés et ceux des autres milieux est moindre d'environ 6 points que le réseau public.

	Taux de diplomation et de qualification	
	CSLSJ	Réseau public
Élèves fréquentant une école des autres milieux	77,4 %	
Élèves fréquentant une école en milieu défavorisé	74,1 %	
Écart de réussite entre les 2 groupes	3,3 %	9,4 %

Source : Direction des indicateurs et des statistiques, Politique de la réussite éducative, objectif 2, 3 avril 2018

Le maintien d'une école primaire dans chaque municipalité est une priorité pour les différents acteurs et partenaires du milieu, permettant la vitalité et le dynamisme des petites communautés.

La répartition équitable des ressources, qui assurent une qualité des services rendus, est à la base des décisions pour favoriser la réussite.

⁵ L'écart de réussite est la différence entre le taux de réussite d'un groupe et celui d'un autre.

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des **projets éducatifs rassembleurs, engageants et partagés** auprès de la communauté, dans tous les établissements.

Des **interventions pédagogiques basées sur la recherche** pour la mise en place de pratiques à haut rendement.

Une approche différenciée, inclusive et bienveillante en **réponse aux élèves ayant des besoins particuliers** afin de les amener à développer leur plus haut niveau d'autonomie et leur plein potentiel.

Une attention particulière pour **soutenir les élèves doués ou à haut potentiel** se traduisant par la mise en place d'actions et d'interventions répondant à leurs besoins.

La mise en place de **pratiques collaboratives** pour permettre la réussite des élèves jeunes et adultes.

Un **service aux entreprises**, Forgescom, **rayonnant dans son milieu** et reconnu dans l'ensemble du réseau provincial de par son expertise et ses innovations.

Une **organisation bien ancrée dans sa communauté** dont la population se concentre sur un seul territoire de la MRC, suscitant une mobilisation et un dynamisme autour de la réussite des élèves jeunes et adultes.

Une organisation ayant mis en place des **processus de gestion décentralisés** pour assurer la concertation et la mobilisation des différents acteurs en lien avec la prise de décision près de l'action.

Les **parents** sont des **partenaires de premier plan** au sein des établissements grâce à leur engagement à l'égard de la réussite des élèves.

ZONES DE VULNÉRABILITÉS

La réussite des garçons

- Le taux de diplomation et de qualification en 5 ans;
- Le taux de réussite à certaines épreuves ministérielles;
- L'écart de réussite entre les filles et les garçons en ce qui a trait à la diplomation et la qualification en 7 ans.

La réussite aux épreuves ministérielles

- Le taux de réussite à certaines épreuves ministérielles au secondaire;
- La qualité de la réussite à certaines épreuves ministérielles au primaire.

L'intégration du numérique

- L'utilisation des technologies de l'information et des communications au service de la pédagogie;
- La formation du personnel en lien avec l'usage du numérique.

La santé des élèves jeunes et adultes

- Les comportements à risque en matière de sexualité, de consommation d'alcool et de drogues.

La vitalité de notre milieu

- Le développement de la culture entrepreneuriale chez les élèves;
- La migration des jeunes vers les grands centres;
- Le recrutement de la clientèle en formation professionnelle et en formation générale des adultes;
- La difficulté à identifier et à mobiliser la population adulte qui aurait besoin de formation en littératie et en numératie;
- Le recrutement et la rétention du personnel.

ENJEUX ET DÉFIS

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean met en perspective les enjeux et les défis issus de l'analyse du contexte.

La réussite éducative de tous nos élèves

- Accentuer les efforts pour augmenter le taux de diplomation et de qualification particulièrement chez les garçons;
- Réduire les écarts entre différents groupes;
- Intervenir tôt, dès l'apparition des difficultés;
- Rehausser les niveaux de maîtrise en littératie et en numératie.

Des milieux de vie et d'apprentissage innovants, bienveillants, accueillants et sécuritaires

- S'assurer de préparer adéquatement nos jeunes à contribuer à la société de demain;
- Poursuivre l'adoption de pratiques pédagogiques actuelles, innovantes et appuyées par la recherche;
- Maintenir un haut niveau d'expertise chez notre personnel;
- Favoriser la culture du numérique;
- Développer de saines habitudes de vie;
- Maintenir la qualité des infrastructures.

L'engagement et la mobilisation des acteurs, de la communauté et des partenaires

- Valoriser la contribution de chacun à la réussite de tous nos élèves;
- Valoriser la collaboration essentielle entre la famille et l'école;
- Développer et entretenir des collaborations et des partenariats porteurs pour le milieu;
- Demeurer une organisation efficiente.

Ces enjeux majeurs guideront l'ensemble des actions entreprises par la commission scolaire dans la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES

ENJEU 1 - LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS NOS ÉLÈVES

ORIENTATION 1

SOUTENIR L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS NOS ÉLÈVES DANS LE RESPECT DE LEURS BESOINS, DE LEURS CHAMPS D'INTÉRÊT ET DE LEURS CAPACITÉS


DIPLOMATION ET QUALIFICATION

1.1 Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme.

(DES ou DEP)

1.2 Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.


Indicateurs	Cibles		
	Cohorte 2009-2010 Diplômés 2015-2016	2022	2030
Augmenter le taux de diplomation (DES ou DEP) avant l'âge de 20 ans (7 ans) ⁶ .	72,4 %	76,6%	85 %
Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans (7 ans) ⁴ .	76,1 %	80,1%	90 %
	Cohorte 2012-2013 Diplômé 2016-2017 (CAR)	2022	2030
Augmenter le taux de diplomation et de qualification en 5 ans chez les garçons ⁷ .	51,6 %	55,6 %	----

 Objectifs et cibles ministériels

1.3 Réduire les écarts de taux de réussite de diplomation et de qualification entre différents groupes d'élèves.

1.4 Réduire la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

Indicateurs	Cibles		
	Cohorte 2009-2010 Diplômés 2015-2016	2022	2030
▪ Réduire l'écart (taux de diplomation et de qualification) entre les garçons et les filles ⁸ .	13 %	10,8 %	6,5 %
▪ Réduire l'écart (taux de diplomation et de qualification) entre les élèves HDAA et les élèves réguliers ⁶ .	19,8 %	16,6 %	10 %
▪ Réduire l'écart (taux de diplomation et de qualification) entre les écoles défavorisées et les autres ⁶ .	3,3 %	2,7 %	1,65%
▪ Réduire le pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire ⁹ .	14,6 %	13,1 %	10 %
▪ Réduire l'écart (taux de réussite) entre les élèves de la CSLSJ et ceux du réseau public aux épreuves ministérielles de juin de mathématique CST et SN ¹⁰ .	2016-2017	2022	2030
	CST: 7,8 % SN : 10,5 %	CST: 5,8 % SN : 8,5 %	-----

 Objectifs et cibles ministériels

⁶ Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2017

⁷ GRICS, Tableau de bord CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir), 1^{er} mai 2018

⁸ Direction des indicateurs et des statistiques, MEES, Politique de la réussite éducative, objectif 2, 3 avril 2018

⁹ Direction des indicateurs et des statistiques, MEES, Politique de la réussite éducative, objectif 6, 3 avril 2018


¹⁰ MEES, Charlemagne, Rapport statistique provisoire des résultats d'épreuves uniques (CHS040509R), Juin 2017


1.5 Intervenir tôt de façon concertée et continue pour favoriser la réussite.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
<ul style="list-style-type: none"> Intensifier les actions préventives en matière d'apprentissage, de transitions et de collaboration. 	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 ¹¹ du PEVR		


LITTÉRATIE ET NUMÉRATIE


1.6 Rehausser le niveau de compétence en littératie et en numératie des élèves jeunes et des adultes.

Indicateurs	Cibles		
	2016-2017	2022	2030
Augmenter le taux de réussite des garçons à l'épreuve ministérielle d'écriture du MEES en 4 ^e année du primaire ¹² . 	84,6 % G : 79,6 % F : 89,8 %	86 % G : 82,6 % F : 90 %	90 %
Augmenter le taux de réussite des garçons à l'épreuve ministérielle d'écriture pour la 2 ^e secondaire ¹⁰ .	70 %	73 %	-----

 Objectif et cible ministériels

Indicateurs	Cibles		
	2015-2016	2022	2030
Augmenter le taux de réussite des garçons à l'épreuve ministérielle d'écriture de juin pour la 5 ^e secondaire ¹³ .	62,9 %	70 %	-----

Indicateurs	Cibles		
	2016-2017	2022	2030
Augmenter le pourcentage d'élèves de 6 ^e année ayant une réussite supérieure à 65 % en français et en mathématique ¹⁴ .	79,4 %	82,4 %	
Offrir aux élèves adultes une variété d'occasions de maintenir et de rehausser leurs compétences en littératie. 	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 du PEVR		

 Objectif et cible ministériels

¹¹ PME0 : Plan de mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite

¹² GRICS, Tableau de bord CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir), 1^{er} mai 2018

¹³ Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2017

¹⁴ Production spéciale Lumix et GPI (Analyse des résultats par intervalles-PEVR.xlsx)

ENJEU 2 - DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, BIENVEILLANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

ORIENTATION 2

OFFRIR À TOUS LES ÉLÈVES DES EXPÉRIENCES D'APPRENTISSAGE SIGNIFIANTES ET LES MEILLEURES CONDITIONS POUR APPRENDRE ET RÉUSSIR DANS UNE SOCIÉTÉ EN CHANGEMENT

CITOYEN DE DEMAIN

2.1 Renforcer l'acquisition des compétences du 21^e siècle.

2.2 Développer la culture entrepreneuriale.

2.3 Accroître la participation des élèves à des activités d'engagement social et citoyen.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Offrir aux élèves une variété d'occasions de développer les différentes dimensions du profil de sortie de l'élève de la CSLSJ.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Offrir aux élèves une variété d'occasions d'utiliser le numérique de façon éthique et responsable.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Offrir aux élèves une variété d'occasions et de contextes d'apprentissage pour développer les valeurs entrepreneuriales.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Offrir aux élèves une variété d'occasions leur permettant de s'impliquer au sein de la communauté.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		

INTERVENTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

2.4 Offrir de la formation continue au personnel pour maintenir un haut niveau de compétences.

2.5 Partager sur les connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques éducatives et pédagogiques appuyées par la recherche.


2.6 Assurer le développement, la qualité et l'accessibilité des ressources éducatives numériques.


Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques efficaces et à haut rendement sur une base régulière.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Mettre en place des équipes collaboratives en vue d'assurer la concertation.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Mettre à la disposition du personnel des outils technologiques et le soutien nécessaire pour une utilisation pédagogique optimale des ressources éducatives numériques.	Plan d'accompagnement		

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ


2.7 Maintenir des milieux de vie sains, stimulants et sécuritaires.


2.8 Faire bouger les élèves dans les écoles (60 minutes par jour).

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Offrir aux élèves une variété d'occasions pour développer de saines habitudes de vie.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		
Mettre en place des activités et des mesures pour faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs par des aménagements d'environnements favorables. 	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PMEO du PEVR		

 Objectif et cible ministériels

2.9 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures immobilières, des installations ainsi que des équipements scolaires, sportifs et récréatifs.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Rehausser le pourcentage des bâtiments ayant un indice d'état satisfaisant et plus. 	53 %	70 %	100 %

 Objectif et cible ministériels

ENJEU 3 - L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DES ACTEURS, DE LA COMMUNAUTÉ ET DES PARTENAIRES

ORIENTATION 3

S'ENGAGER ENSEMBLE DANS LE RESPECT DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS DE CHACUN AFIN DE PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUS NOS ÉLÈVES ET DE CONTRIBUER AU DYNAMISME DE NOTRE COMMUNAUTÉ

ENGAGEMENT ET COLLABORATION DU PERSONNEL

3.1 Déployer des actions pour soutenir et reconnaître le personnel afin de maintenir son haut niveau d'engagement et de collaboration.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Soutenir l'insertion professionnelle du personnel.	Moyens mis en place dans le PME0 du PEVR		
Encourager l'engagement du personnel auprès des élèves, de la communauté et des partenaires.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 du PEVR		
Réaliser des activités afin de maintenir la culture de reconnaissance auprès du personnel.	3 activités par année		

PARENTS ET FAMILLE

3.2 Soutenir et encourager la participation et l'implication des parents et des familles au sein des établissements et de la commission scolaire.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Mettre en place des environnements favorables au développement de la collaboration école – famille – communauté.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 du PEVR		

PARTENARIAT

3.3 Contribuer au développement de notre milieu par l'établissement de collaborations et de partenariats porteurs de réussite

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Maintenir et établir des partenariats soutenant le développement du milieu.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 du PEVR		
Favoriser la collaboration entre les réseaux et les partenaires afin que chacun contribue à la réussite des élèves.	Moyens mis en place dans les PÉ des établissements et dans le PME0 du PEVR		

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

3.4 Développer une gestion agile, souple, transparente et responsable des ressources publiques.

Indicateurs	Cibles		
	2017-2018	2022	2030
Mettre en place et maintenir des démarches d'amélioration continue pour permettre la régulation des différents processus de gestion dans un souci d'efficacité.	Moyens mis en place dans le PMEO du PEVR		
Soutenir la transformation culturelle des établissements et de l'organisation pour mieux répondre aux besoins des élèves par un leadership d'impact ¹⁵ .	Moyens mis en place dans le PMEO du PEVR		

¹⁵ Leadership d'impact : agir comme vecteur de changement et de développement dans son milieu peu importe le rôle et les fonctions occupés.

DÉCLARATION DES OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ

VISION

Imprégnée d'une culture de réussite basée sur la collaboration, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est fière d'être une organisation apprenante, innovante, dynamique et bien ancrée dans sa communauté.

Son personnel compétent et engagé, de concert avec les parents et les partenaires, met tout en œuvre pour favoriser la réussite de tous ses élèves. Dans le respect de leurs forces et de leurs capacités, la CSLSJ les amène à se développer, à persévérer, à se dépasser pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

MISSION

Notre mission :

- **Organiser** et **offrir** des services éducatifs de qualité auprès des élèves, jeunes et adultes, en vue d'atteindre un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de notre population;
- **Promouvoir** et **valoriser** l'excellence de l'éducation publique;
- **Contribuer** au développement social, culturel et économique de notre région.

Ensemble, nous assurons une formation de qualité pour répondre aux besoins de la population scolaire, en tenant compte des familles, de la communauté, des entreprises, du milieu socioéconomique et de la réalité régionale.

Ensemble, nous offrons des expériences d'apprentissage signifiantes afin que tous nos élèves réussissent leur parcours scolaire ou leur projet professionnel.

Ensemble, nous contribuons à forger l'identité du citoyen de demain en accordant une importance primordiale aux compétences du 21^e siècle.

VALEURS

La **bienveillance**, car elle suscite l'ouverture à l'autre.

La **collaboration**, car elle témoigne de la force de l'équipe.

Le **dépassement de soi**, car il conduit à l'accomplissement.

Le **plaisir**, car il contribue à l'épanouissement.

Fondée sur la volonté d'agir pour le bien de tous, la **bienveillance** se manifeste par l'empathie et l'écoute dans une posture d'accueil.

Basée sur l'interdépendance positive des individus, la **collaboration** met à profit l'intelligence collective par la mise en commun des forces de chacun.

Stimulé par le désir de s'accomplir, le **dépassement de soi** implique l'engagement, l'effort et la persévérance, permettant de développer son plein potentiel et de contribuer à sa collectivité.

Motivé par la recherche du bien-être, le **plaisir** guide les actions posées pour susciter la réussite dans un milieu engagé, équilibré et stimulant.

PROFIL DE SORTIE DE NOTRE ÉLÈVE DE DEMAIN

CHAQUE ÉLÈVE DE LA CSLSJ, ENRICHI D'EXPÉRIENCES D'APPRENTISSAGE SIGNIFIANTES, EST ACCOMPAGNÉ DANS LA RÉUSSITE DE SON PARCOURS SCOLAIRE POUR DEVENIR ...

Un être critique et créatif

- Ayant une curiosité et une capacité d'apprendre;
- Capable d'intégrer le numérique de façon efficace, responsable et éthique;
- Capable de discernement et de pensée critique;
- Capable d'innovation, d'ingéniosité et de créativité.

Un être autonome, équilibré et épanoui

- Ayant une conscience de soi;
- Ayant une connaissance de son identité personnelle, sociale et culturelle;
- Ayant confiance en ses capacités;
- Capable d'agir en cohérence avec ses aspirations;
- Capable de faire des choix pour l'atteinte d'un équilibre personnel;
- Capable d'adopter de saines habitudes de vie;
- Capable d'agir avec autonomie dans la vie de tous les jours.

Un être engagé et ouvert sur le monde

- Ayant un comportement écoresponsable;
- Ayant un esprit entrepreneurial;
- Ayant une maîtrise des compétences liées à la collaboration;
- Capable de communiquer efficacement dans différents contextes;
- Capable de bienveillance, d'empathie et de respect;
- Capable de participation citoyenne et d'engagement social.

DÉCLARATION DES SERVICES OFFERTS

NOS SERVICES ÉDUCATIFS

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean offre des services éducatifs qui s'adressent aux jeunes, aux adultes, aux entreprises et aux organismes. Ces services sont dispensés dans 20 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation générale des adultes et 1 centre de services aux entreprises.

Éducation préscolaire

Le programme d'animation **Passe-Partout** est offert aux enfants de 4 ans et à leurs parents, dans la plupart des écoles et selon différentes modalités. Il permet de familiariser l'enfant avec le milieu scolaire et d'accompagner ses parents afin de favoriser leur participation active dans sa réussite.

Le préscolaire 4 ans à temps plein est offert dans certaines écoles primaires de notre territoire, selon les secteurs ciblés par le programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les objectifs sont :

- Favoriser le développement global de l'enfant;
- Offrir des chances égales à tous les enfants;
- S'assurer que chaque enfant se développe dans tous les domaines.

Le préscolaire 4 ans, en groupes multiâges avec le préscolaire 5 ans, est offert, selon différentes modalités, dans une école.

Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire de la commission scolaire, si le nombre d'élèves est suffisant pour dispenser les services.

Enseignement primaire

L'enseignement primaire est offert à tous les élèves de la commission scolaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Différents ajouts viennent enrichir l'enseignement primaire général :

- Un programme d'anglais intensif pour la majorité des élèves;
- Des projets pédagogiques particuliers développés par les écoles en lien avec leur projet éducatif;
- Des services adaptés pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, selon leurs besoins et leurs capacités;
- Des services de garde offrant des programmes d'activités complémentaires en lien avec les projets éducatifs (dans toutes les écoles);
- Des salles de psychomotricité dans la majorité des écoles.

Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est offert à tous les élèves de la commission scolaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

À l'enseignement secondaire général s'ajoutent :

Des programmes, des options et des projets pédagogiques particuliers développés par les écoles en lien avec leur projet éducatif et offerts aux élèves pour répondre à leurs besoins ou à leurs intérêts.

ÉCOLE SECONDAIRE CAMILLE-LAVOIE

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI);
- Projets-école : arts, langues, théâtre, musique guitare, musique harmonie, musique groupe vocal, multimédia, soccer, système D.

ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-HÉBERT

- Programme plein air : ski-planche;
- Programme équitation;
- Programme hockey;
- Projets-école : langues et culture, entrepreneuriat-ébénisterie, entrepreneuriat-volet culinaire, *cheerleading*, hockey.

ÉCOLE JEAN-GAUTHIER

- Programme ressources fauniques
- Programme entrepreneuriat
- Programme DEK hockey et hockey cosom
- Projets-école : entrepreneuriat-ébénisterie, dérogation 15-16 ans

PAVILLON WILBROD-DUFOUR

- Programmes sport-études : baseball, hockey (peewee AAA et bantam AAA), judo, soccer, natation (Juvaqua), cardio et boxe olympique, vélo;
- Programme art-études : danse (Prisme culturel) classique et hip-hop;
- Programmes : football, hockey benjamin-RSEQ, hockey cadet et juvénile, hockey bantam;
- Projets-école: IPAC, plein air, dérogation 15-16 ans, anglais, *cheerleading*.

Des parcours de formation axée sur l'emploi :

- Projet dérogation 15-16 ans (passerelle vers la formation professionnelle incluant une formule alternance stage-études);
- Programme de formation préparatoire au travail (FPT);
- Programme de formation menant à un métier semi-spécialisé (FMS);
- Projet Centre de formation en Entreprise et Récupération (FPT-CFER).

Des programmes pour les élèves ayant une déficience intellectuelle allant de moyenne à sévère :

- Programme CAPS (autonomie, sens des responsabilités, sentiment d'appartenance et réalisation de soi – 12 à 15 ans);
- Programme DÉFIS (intégration sociale, vie communautaire et préparation au marché du travail – 16 à 21 ans);
- Programme Déficience intellectuelle profonde DIP.

Des services adaptés pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, selon leurs besoins et capacités, et ce, jusqu'à 21 ans :

- Service Classe Sac ados;
- Classes – TSA – Langage.

Services éducatifs complémentaires au préscolaire, au primaire et au secondaire

Des services éducatifs complémentaires, regroupés en quatre programmes, sont offerts à tous les élèves pour répondre à différents besoins :

- **Le programme de services de soutien**, visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage.
- **Le programme de services d'aide**, visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.
- **Le programme de services de promotion et de prévention**, visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.
- **Le programme de services de vie scolaire**, visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté.

Les services rattachés à ces programmes sont :

- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Animation spirituelle et engagement communautaire;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et orientation scolaire et professionnelle;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et services sociaux;
- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Éducation aux droits et aux responsabilités.

Formation professionnelle

La formation professionnelle offre les services suivants dans ses trois pavillons :

- Services de formation conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) dans les programmes suivants :
 - Transport par camion;
 - Infographie;
 - Dessin de bâtiment;
 - Ébénisterie;
 - Santé, assistance et soins infirmiers;
 - Assistance à la personne en établissement et à domicile;
 - Esthétique;
 - Coiffure.
- Programmes offerts en alternance travail/études :
 - Assistance technique en pharmacie;
 - Soutien informatique;
 - Horticulture et jardinerie;
 - Production animale.
- Programmes offerts en formation individualisée :
 - Comptabilité;
 - Adjoint administratif;
 - Secrétariat;
 - Soudage-montage;
 - Techniques d'usinage;
 - Usinage sur machines-outils à commandes numériques;
 - Lancement d'une entreprise.

- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).
- Services pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).
- Services complémentaires.

Formation générale des adultes

La formation générale des adultes offre aux élèves, de 16 ans et plus, les services suivants dans ses trois pavillons, dans des organisations et dans plusieurs municipalités sur le territoire de la commission scolaire :

- Services de formation générale : présecondaire, 1^{re} à 5^e secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires;
- Services d'alphabétisation;
- Services de francisation;
- Services d'intégration sociale et d'intégration socioprofessionnelle;
- Services de formation à un métier semi-spécialisé (FMS);
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Services pour la reconnaissance des acquis scolaires (RAC);
- Tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS);
- Tests de développement général (TDG);
- Programme d'aide et d'éveil à la lecture et à l'écriture s'adressant aux familles avec des enfants âgés entre 0 et 4 ans (PAELÉ);
- Éducation populaire et formation continue;
- Formation à distance;
- Services complémentaires.

Services aux entreprises

Forgescom offre des services de formation et de consultation axés sur le développement des compétences des travailleurs et du développement organisationnel. Les interventions se déroulent principalement auprès de la clientèle du territoire desservi par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, soit la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Toutefois, par certaines expertises spécifiques, les services sont aussi rendus sur l'ensemble de la région et aussi un peu partout au Québec.

De plus, en tant que membre de Formation Québec en réseau, Forgescom bénéficie de l'expertise conjuguée de tous les professionnels du réseau des commissions scolaires, en plus d'être branché sur des praticiens d'expérience issus des milieux industriels, commerciaux et institutionnels.

NOTRE ENGAGEMENT POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

La qualité des services constitue une priorité qui anime le personnel de la commission scolaire. Nous sommes fiers de nous engager à offrir des services qui répondent aux attentes et aux besoins des élèves et des parents ainsi qu'à la communauté et aux entreprises.

♦ OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET ASSURER LEUR ACCESSIBILITÉ

Nous nous engageons à :

- Offrir aux élèves, jeunes et adultes, un milieu de vie dynamique, stimulant et de qualité avec un encadrement personnalisé dans un environnement sain et sécuritaire;
- Assurer une offre de services diversifiée, équitable et adaptée aux besoins et aux capacités de nos élèves, et ce, dans un contexte de baisse démographique et en tenant compte de l'étendue de notre territoire et des ressources disponibles;
- Agir en tant que partenaire engagé et collaborateur efficace dans notre collectivité.

♦ SOUTENIR UN NIVEAU DE COMPÉTENCE ÉLEVÉ ET L'ENGAGEMENT DE NOTRE PERSONNEL

Nous nous engageons à :

- Assurer le développement professionnel du personnel de notre organisation;
- Reconnaître sa contribution à la réussite des élèves;
- Offrir un environnement de travail de qualité;
- Encourager le dépassement de soi par la mobilisation, l'effort et la persévérance.

♦ ASSURER DES SERVICES PROMPTS, ÉQUITABLES ET COURTOIS

Nous nous engageons à :

- Assurer l'accessibilité et la disponibilité de notre personnel pour répondre aux besoins avec attention et considération;
- Accueillir nos élèves et notre clientèle avec bienveillance, respect et courtoisie;
- Traiter toutes demandes dans un délai raisonnable avec impartialité et transparence, en respectant la confidentialité de la démarche.

♦ GÉRER DE FAÇON RESPONSABLE

Nous nous engageons à :

- Tirer le meilleur parti de nos ressources humaines, financières et matérielles;
- Gérer ces ressources avec équité, efficacité et transparence.

TRAITEMENT DES PLAINTES

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean met à la disposition des parents et des élèves majeurs une procédure d'accueil et de traitement des plaintes. Cette procédure prévoit que le parent ou l'élève majeur communique, dans un premier temps, avec l'enseignant ou l'intervenant scolaire concerné afin de trouver une solution. Si la situation n'est pas réglée, le parent ou l'élève est ensuite invité à contacter la direction de l'école ou du service concerné. Si la situation persiste, il peut joindre le service des plaintes.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Si après avoir épuisé tous les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes, le parent ou l'élève majeur, toujours insatisfait de la décision rendue, peut alors faire appel au protecteur de l'élève. Ce dernier a la responsabilité, dans les 30 jours suivant la réception de la demande, de donner au conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui proposer des recommandations qu'il juge appropriées.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Nous sommes soucieux d'améliorer nos services de façon continue. Si vous désirez formuler un commentaire pour améliorer la qualité de nos services, vous pouvez communiquer avec nous en vous adressant au :

Secrétariat général
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
350, boulevard Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 5W2
Tél. : 418 669-6000 poste 5200
Télé. : 418 669-6351
Courriel : secgen@cslsj.qc.ca

REDDITION DE COMPTE

La commission scolaire doit rédiger un rapport annuel qui comprend la présentation et l'analyse des résultats obtenus au regard des orientations, des objectifs et des cibles du plan d'engagement vers la réussite. Elle doit rendre compte également d'autres actions exigées par la LIP, par exemple du code d'éthique du conseil des commissaires, du rapport du protecteur de l'élève, etc.

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Un horaire spécial est habituellement mis en place pour la période estivale

SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Roxanne Thibeault
Présidente
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Christine Fortin
Directrice générale
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Date

Seuls la présidente ou le président ainsi que la directrice générale ou le directeur général de la commission scolaire sont imputables du plan d'engagement vers la réussite. Par conséquent, ils doivent le cosigner. Nous suggérons de faire signer tous les commissaires pour démontrer à la population la volonté à la réussite des élèves, jeunes et adultes.

Nancy Verreault
Commissaire de la circonscription 1

Johanne Morissette
Commissaire de la circonscription 2

Étienne Lavoie
Commissaire de la circonscription 3

Sylvain Beaulieu
Commissaire de la circonscription 4

Marjolaine Girard
Commissaire de la circonscription 5

Andrée Verreault
Commissaire de la circonscription 6

Pier-Olivier Cloutier-Boily
Commissaire de la circonscription 7

Nathalie Savard
Commissaire de la circonscription 8

Édith Vaillancourt
Commissaire de la circonscription 9

Mélanie Gagnon
Commissaire-parent (primaire)

Patricia Brassard
Commissaire-parent (secondaire)

Nathalie Déry
Commissaire-parent (EHDA)